

ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS ET PROCÉDURES D'AFFECTATION RENTRÉE 2023



MISE À JOUR JANVIER 2024

**RECTORAT DE VERSAILLES
SERVICE ACADÉMIQUE
D'INFORMATION ET
D'ORIENTATION**

SOMMAIRE

- PPRE, PAP, PAI, PPS
- Enseignement adapté (Segpa)
- 3^e prépa métiers
- Calendrier de l'orientation post 3^e
- Pass Pro - Pass CCD
- Coefficients Affelnet
- Affelnet Lycée, Teleservices
- Familles de métiers
- *Passerelles au lycée*
- *Parcoursup*

Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)

Objectif : permettre à tous les élèves de maîtriser les compétences attendues dans le socle commun

Moyens :

- Propositions de différenciations pour répondre à la diversité des élèves accueillis dans les écoles et collèges
- Repérage toute l'année par les équipes éducatives (échanges d'informations entre les enseignants)
- Modalités formalisées à l'aide d'un document (papier ou numérique) recensant les actions à mener et permettant leur suivi
- Famille et équipe pédagogique, pilotage par le chef d'établissement

L'évaluation régulière du PPRE permet de réviser les objectifs et d'introduire de nouvelles actions ou partenariats.

Plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

L'évaluation du PPRE peut mettre en évidence la nécessité d'introduire de nouvelles actions ou partenariats.

Lorsque les **difficultés scolaires persistent** et qu'elles sont liées aux apprentissages, un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) est mis en œuvre après un avis favorable du **médecin scolaire**.

Le PAP se substitue alors au PPRE.

Le plan d'accompagnement personnalisé est établi sur proposition du conseil de classe ou à la demande de la famille.

Le PAP et le suivi de l'élève

- élaboré par l'équipe pédagogique qui associe les parents et les professionnels concernés.
- mis en œuvre par les enseignants au sein de la classe.
- le professeur principal peut jouer un rôle de coordination.

Les familles peuvent également saisir la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) lorsque ces aménagements et adaptations pédagogiques ne suffisent pas à répondre aux besoins des élèves (orientation) et relèvent d'un handicap.

Projet d'accueil individualisé (PAI)

- Sollicité par le médecin scolaire ou le chef d'établissement ou le directeur d'école
- Concerne les élèves souffrant de pathologies chroniques ou d'intolérances alimentaires ou d'allergies
- Permet d'aménager la scolarité, d'administrer le traitement médical, de définir le protocole d'urgence

Projet personnalisé de scolarisation (PPS)

La scolarisation des élèves reconnus comme étant en situation de handicap par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) s'inscrit dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

La demande de reconnaissance de la situation de handicap est faite par la famille. Pour instruire la demande, la MDPH demande de fournir un bilan psychométrique réalisé par un **psychologue** (libéral ou de l'Éducation Nationale).

Divers dispositifs sont proposés pour répondre aux besoins de chacun.

ULIS :

La MDPH peut notifier ce dispositif d'appui pour certains élèves. L'élève est inscrit dans une classe de l'établissement correspondant à sa classe d'âge, même lorsque ses acquis sont très réduits. Il bénéficie de temps d'apprentissages dans la salle d'Ulis.

Le GEVA-Sco est l'outil d'aide à l'évaluation des besoins de scolarisation des élèves en situation de handicap.

ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (Segpa)

Les SEGPA accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires **graves et persistantes auxquelles n'ont pu jusqu'ici remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien**. Le redoublement ayant désormais un caractère exceptionnel (article L.311-7 du code de l'éducation), il n'est plus, à ce titre, une condition nécessaire à l'orientation en SEGPA.

Ces élèves maîtrisent insuffisamment les compétences et connaissances du socle commun à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux.

Les SEGPA permettent une prise en charge globale dans le cadre d'enseignements adaptés.
L'objectif est d'accéder à une formation qualifiante de niveau V (CAP) après la 3e Segpa.

Elles n'ont pas vocation à accueillir des élèves au seul titre des troubles du comportement ou de difficultés liées à la compréhension de la langue française. De même, ces structures ne concernent pas les élèves qui peuvent tirer profit d'une mise à niveau grâce aux différents dispositifs d'aide et de soutien existants au collège. Dans la perspective du conseil école-collège et du nouveau cycle 3, il existe en effet des dispositifs renforçant la continuité entre le premier et le second degré, permettant que chaque élève puisse réussir sa scolarité au collège, en prenant appui sur le PPRE passerelle et le livret scolaire.

La **commission départementale d'orientation** présidée par le Directeur académique est composée de membres des corps d'inspection, de personnels de direction, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, du médecin conseiller technique départemental, de l'assistant social conseiller technique départemental, d'un psychologue de l'Education Nationale, d'un assistant de service social, d'un pédopsychiatre.

Elle examine la demande de la famille. Ce dossier comprend entre autres un **examen psychotechnique chiffré (essentiellement WISC) réalisé par le PsyEN**.

<https://www.ac-versailles.fr/orientation-et-scolarisation-des-eleves-relevant-de-l-adaptation-des-enseignements-122260>








3e Prépa métiers

- Jeunes volontaires ayant des difficultés scolaires
 - Projet voie pro sans plus de précision
 - Comportement correct
-
- Préciser le projet
 - Consolider les bases
 - Bonus voie pro
 - Avis de l'équipe pédagogique et du PsyEN

CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3^e

→ Démarches que je dois accomplir

→ Action du collège

PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		
Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Juin	Juillet
	CONSEIL DE CLASSE		CONSEIL DE CLASSE		CONSEIL DE CLASSE	
						
Réfléchir à mes projets		Indiquer mes intentions d'orientation	Les propositions provisoires du conseil d'orientation	Faire les demandes d'orientation et d'affectation	Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	Affectation
					Commission d'appel	 Inscription

PassPro PassCCD

- Pass Pro :
 - Procédure destinée aux élèves intéressés par certaines formations professionnelles post-3^{ème}
 - Un entretien d'information par domaine de métier (fin avril à mi mai en 2023)
 - Entretiens organisés par les établissements de l'académie
 - Exemple : CAP cuisine à Escoffier, ou 2nde Pro Conducteur Transport Routier de Marchandises au Château d'Épluches
 - Infos et documents sur www.ac-versailles.fr/passpro
- Pass CCD
 - Évalue la motivation et l'appropriation par l'élève des informations relatives à l'enseignement Création et Culture Design
 - Permet de donner un avis transformé en bonus pour l'affectation
 - Infos lettre guidée et documents sur www.ac-versailles.fr/passccd

Coefficients Affelnet

**FICHE N°23 : TABLEAU DES COEFFICIENTS DES NOTES PAR CHAMPS
DISCIPLINAIRES POUR LES ELEVES RELEVANT DU PALIER 3EME
VOIE PROFESSIONNELLE : 1ERE ANNEE DE CAP – 1ERE ANNEE DE BAC PRO 3 ANS
VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE**

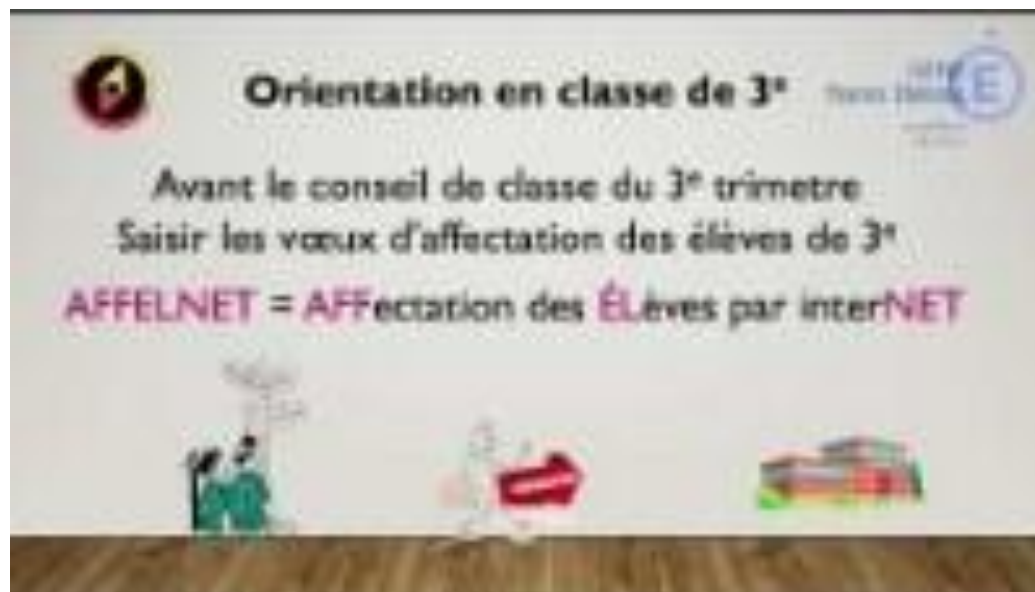
MISE A JOUR : 17 AVRIL 2023 et 09 MAI 2023

Libellé de la formation d'accueil	FRANCAIS	MATHEMATIQU ES	HISTOIRE-GEO	LANGUES VIVANTES	EPS	ARTS	SCIENCES- TECHNO-DP
1CAP2 ACCESSOIRISTE REALISATEUR	6	4	3	5	3	5	4
1CAP2 ACCOMPAG. EDUCATIF PETITE ENFANCE	5	4	3	3	4	4	7
1CAP2 AERONAUTIQUE OPTION AVIONIQUE	4	6	3	4	3	2	8
1CAP2 AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND AGE (<i>Remplace le CAP ASSIST. TECHN. MILIEUX FAM. ET COLL.</i>)	5	4	3	3	4	4	7
1CAP2 AGENT ACCUEIL EN AUTOBUS ET AUTOCAR (<i>Remplace le CAP AGENT ACCUEIL CONDTE ROUT. TR. VOYAG.</i>)	6	5	4	5	3	3	4
1CAP2 AGENT DE SECURITE	5	3	4	3	5	2	8
1CAP2 ARTS DE LA BRODERIE	4	5	3	3	3	6	6
1CAP2 CARRELEUR MOSAISTE	4	6	4	2	4	3	7
1CAP2 CARROSSIER AUTOMOBILE (<i>Remplace le CAP REPARATION DES CARROSSERIES</i>)	4	6	3	4	3	2	8
1CAP2 CHARPENTIER BOIS	4	6	4	2	4	3	7
1CAP2 COMMER.SERV.HOTEL-CAFE-RESTAURANT	5	4	3	3	4	4	7
1CAP2 CONDUCT ENGIN TVX PUB. CARRIERES	4	6	4	2	4	3	7

Affelnet et Teleservices

- Orientation 3e - Saisie des vœux d'affectation

<https://www.youtube.com/watch?v=TrDJZzNTUEc>



Teleservices : vidéo pour les parents

<https://www.youtube.com/watch?v=nbIH1GiHYYs>



Familles de métiers

Les 14 familles de métiers accessibles dès la 2nde professionnelle sont :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administration, du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client
- Métiers de l'aéronautique
- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers de l'hôtellerie-restauration
- Métiers de l'alimentation
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Métiers de la beauté et du bien-être
- Métiers de la réalisation de produits mécaniques
- Métiers des transitions numérique et énergétique
- Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
- Métiers du pilotage d'installations automatisées
- Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

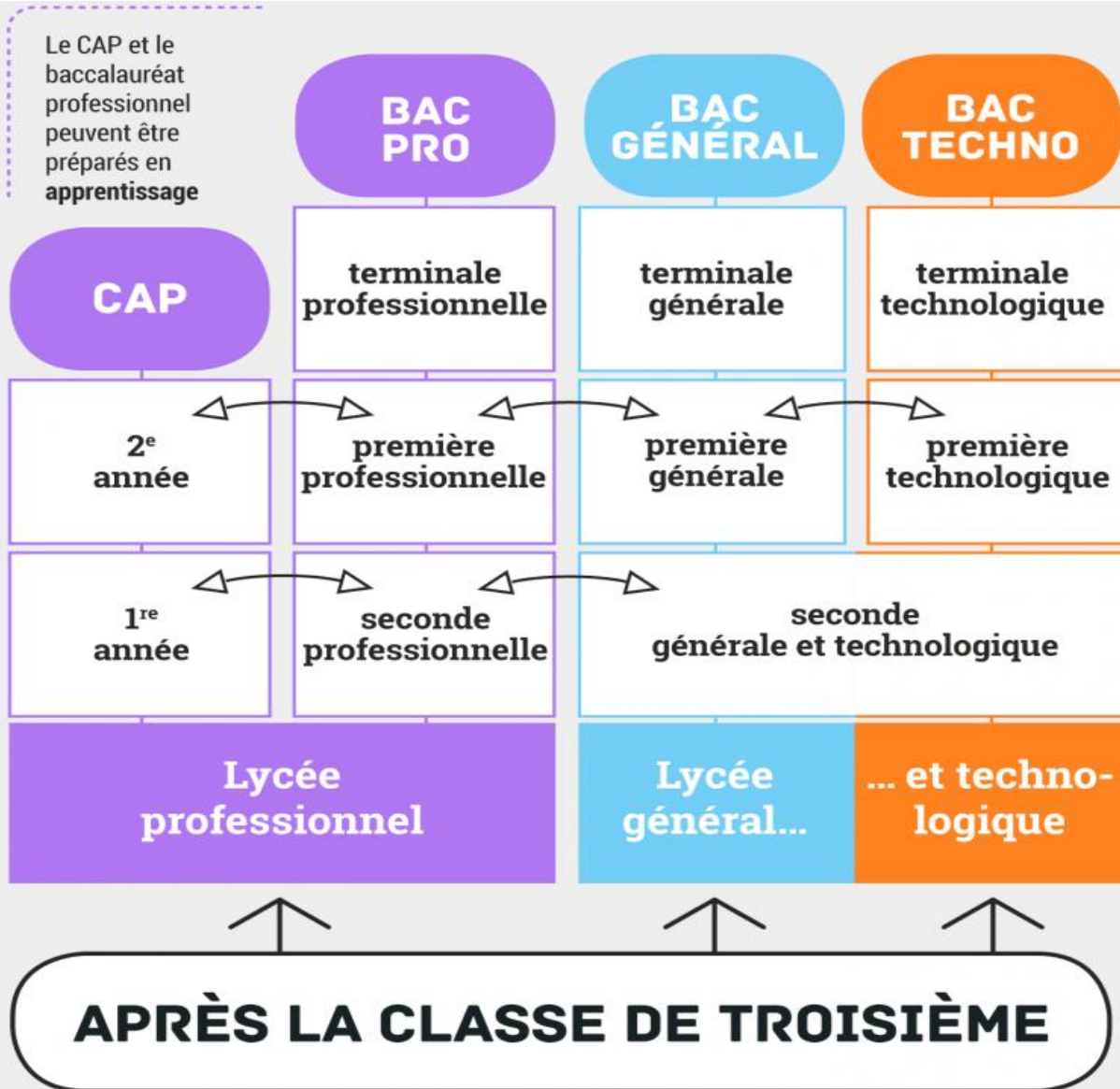
Métiers de la relation client	• Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial
	• Métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
	• Métiers de l'accueil

Puis de nouveau Affelnet pour entrer en spécialité de 1^{ere} Pro

2ndes pro hors familles de métiers

- **Accompagnement, soins et services à la personne**
- **Animation - enfance et personnes âgées**
- **Artisanat et métiers d'art option : communication visuelle pluri-media**
- **Artisanat et métiers d'art option : marchandisage visuel**
- **Artisanat et métiers d'art option : tapissier d'ameublement**
- **Carrossier peintre automobile (Remplace le bac pro Réparation des carrosseries)**
- **Conducteur transport routier marchandises**
- **Construction des carrosseries**
- **Hygiène, propreté, stérilisation**
- **Maintenance nautique**
- **Métiers de la mode – vêtements**
- **Métiers de la sécurité**
- **Métiers du cuir option maroquinerie**
- **Modélisation et prototypage 3D**
- **Optique lunetterie**
- **Photographie**
- **Plastiques et composites**
- **Technicien constructeur bois**

Passerelles au lycée



Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Passerelles

Hormis la passerelle 2^{de} GT vers 1^{ère} professionnelle, les passerelles entre les voies générale, technologique et professionnelle ne sont pas gérées par AFFELNET-Lycée. Il convient alors de prendre contact avec les IEN-IO du département.

Modalités et procédures d'affectation : guide pour les établissements

- <https://www.ac-versailles.fr/media/39734/download>

ÉLÈVES DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

La circulaire académique



 [Calendrier des opérations d'affectation 2022](#)

 [Modalités et procédures d'affectation : guide pour les établissements](#)

Parcoursup



[C'est quoi ?](#) [Rechercher une formation](#) [FAQ](#) [Parcours+](#) [Contact](#)

 [Se connecter](#)

[Accueil](#) / [Les formations](#)

Les formations proposées sur Parcoursup

Parcoursup est la plateforme nationale de référence pour l'offre de formation du premier cycle de l'enseignement supérieur : plus de 21 000 formations dispensant des diplômes reconnus par l'Etat sont disponibles.

Le calendrier de la campagne Parcoursup 2023 sera prochainement disponible.

Avant de consulter notre moteur de recherche, nous vous invitons à regarder la vidéo [Comment choisir une formation sur Parcoursup](#).

 [Rechercher une formation](#)

PARCOURSUP



La présentation synthétique de Parcoursup 2022
(février 2022)

Télécharger le document (.pptx, 2.63 Mo)



La présentation complète et détaillée de Parcoursup 2022
(mars 2022)



Liens utiles

- Ressources sur l'Onisep (activités à faire avec les élèves, classées par niveau, type d'établissement etc) :
Adresse de connexion : <https://folios.onisep.fr>
Identifiant : ConsultationRessources
Mot de passe : Ressources2022!
- Présentation du calendrier de Parcoursup en 3 étapes <https://youtu.be/g9lntyofKO3I>
- Circulaire orientation affectation <https://www.ac-versailles.fr/media/31857/download>
- Guide après 3^e Versailles : https://www.oriane.info/sites/default/files/GUIDE_3E_2022_Versailles.pdf
- Guides après 3^e et entrer dans le supérieur :
https://documentation.onisep.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id_article=312
- diaporama après la 3^e : <https://www.onisep.fr/equipes-educatives/Accompagnement-a-l-orientation-Horaire-dedie/parcours-d-orientation-apres-la-classe-de-3eme>
- Onisep après la 3^e accompagnement des collégiens :
<https://padlet.com/sylvviewerle/sjlfsq5rt2bwipgg/wish/904267079>
- après la 2GT : <https://padlet.com/sylvviewerle/m9y89eiaj3jkwbdl>
- Parcoursup : <https://eduscol.education.fr/2236/parcoursup-l-orientation-du-lycee-vers-l-enseignement-superieur#summary-item-8>
- <https://www.ac-versailles.fr/article/les-eleves-a-besoins-educatifs-particuliers-95-124780>